

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-212 du 18 août 2008 portant nomination d'un expert
auprès de la Commission nationale de la pharmacopée**

NOR : *SJSM0830773S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles R. 5112-6 et suivants et D. 5321-7 et
suivants ;

Vu la décision DG n° 2008-114 en date du 11 avril 2008 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale de la pharmacopée,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Vaquette (Jacqueline) est nommée expert auprès de la Commission nationale de la pharmacopée à titre complémentaire pour l'année 2008.

Article 2

La directrice des laboratoires et des contrôles est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 18 août 2008.

Le secrétaire général,
M. POT